

Comprendre les comptes de l'entreprise

OBJECTIFS

- **Comprendre** le modèle économique de l'entreprise
- **Acquérir** des bases économiques et financières
- **Connaître** les prérogatives économiques du CSE
- **Adopter** la meilleure stratégie pour défendre l'intérêt des salariés

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

interaction, exercices, études de cas, théorie, mise en situation

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

en fin de formation, un formulaire sera à compléter et permettra d'obtenir une attestation de fin de formation

ÉVALUATION DES STAGIAIRES :

un quiz sera réalisé en fin de formation

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

elle sera remise après la fin de la formation

PUBLIC : les représentants du personnel

NIVEAU 2 - PRÉ-REQUIS : maîtrise de l'organisation et du fonctionnement d'un CSE

DURÉE : 2 jours (14 heures)

TARIF INTER : 350 € HT/jour

Contactez-nous pour connaître notre tarif INTRA : 01 40 22 64 43 / 01 40 22 64 44 / 01 40 22 63 71

PROGRAMME

Il est fortement conseillé d'avoir suivi la formation économique et sociale des membres du CSE (IRP-03 Être Élu au CSE niveau 1), au préalable.

1. Présentation synthétique des prérogatives économiques du CSE

2. Pourquoi analyser les comptes de l'entreprise ?

3. Quelques notions de comptabilité

4. Les informations contenues dans le compte de résultats : leur interprétation sur la santé de l'entreprise, son activité, son positionnement sur le marché

→ Chiffre d'affaires, marge brute, valeur ajoutée

→ Résultat d'exploitation, courant, exceptionnel et net

→ Le lien entre compte de résultat et bilan

5. La compréhension de la structure financière de l'entreprise à travers l'examen du bilan

→ L'actif et le passif du bilan

→ La différence entre les capitaux propres et capitaux permanents

→ La différence entre fonds de roulement et besoins en fonds de roulement

6. L'évaluation de l'investissement et le financement de l'entreprise

→ Capacité d'autofinancement, endettement, augmentation de capital... les différentes sources de financement

→ Le tableau de financement

7. Les instruments de gestion interne : la comptabilité analytique, le reporting, leur recoupement avec la comptabilité générale

8. Les instruments de gestion prévisionnelle : la gestion budgétaire, les plans, leur élaboration, leurs limites

9. Les indicateurs-clés à suivre : les clignotants

10. L'apport de la base de données économiques et sociales (BDES)

11. Le recours à l'expert : droit du CSE pour être accompagné dans le cadre de ses prérogatives économiques mais aussi sociales

→ Les informations/consultations obligatoires à caractère récurrent

→ Les informations/consultations à caractère non récurrent

→ Les situations qui nécessitent l'intervention du CSE hors cadre de l'information/consultation